

La dimension actionnelle de l'accompli
完了形をめぐる認知的および対話的作用

Renoud Loïc
(Université d'Okayama)

Le travail qui sera présenté dans cette communication a été mené dans le cadre d'un projet de conception de matériel pédagogique pour l'apprentissage des temps verbaux en Français Langue Étrangère aux niveaux initiaux en contextes exolingue et endolingue¹. Ce projet s'inspire notamment de la linguistique éactive, selon laquelle le langage s'envisage comme moyen de coordonner des actes de pensée et de se situer dans son environnement de parole changé par ces actes mêmes (Bottineau, 2012). La version actuelle du matériel inclut les visuels ci-dessous à droite.

On s'intéressera ici à la description théorique du passé composé, à partir du double postulat que dans cette approche la connaissance la plus générale peut d'une part aider l'enseignant à guider l'apprenant dans les contextes divers des emplois de ce temps et doit d'autre part pouvoir se traduire en classe sans obscur métalangage.

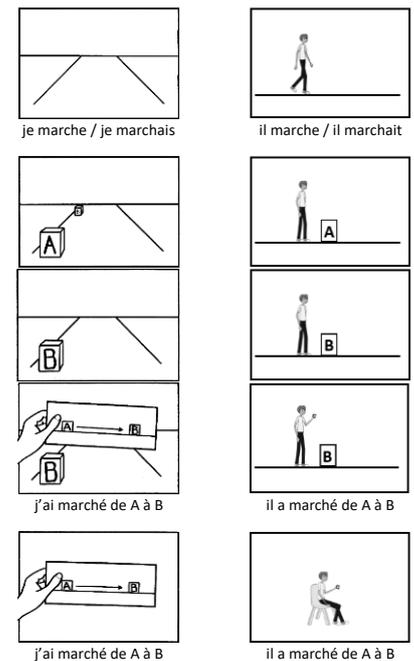
Quel acte fait-on et/ou se fait-on accomplir dans un énoncé avec le passé composé ? Cette question converge avec les tentatives de cerner une « instruction unique » couvrant les deux valeurs d'accompli du présent et d'antérieur au présent. On argumentera dans l'optique suivante : la morphosyntaxe de la périphrase *avoir* ou *être* + participe passé impose une genèse particulière de l'idée d'aspect accompli. Avant de développer cet argument dans des termes empruntant au paradigme de l'éaction en linguistique, on mettra deux points en avant : 1) le rôle de la morphosyntaxe dans l'aspect accompli de la forme composée est consubstantiel à son origine latine, puis plus tard en français à sa réanalyse (incomplète) en aoriste – on retracera cette histoire – ; 2) le passé composé est un temps du présent (Hewson, 1997), qui, ajoutera-t-on, s'oppose modalement à l'imparfait, temps du « non-être » (notion prise à la phénoménologie de Merleau-Ponty), comme, selon nous, le *present perfect* s'oppose modalement au *simple past* – pour ce point 2), on s'appuiera en effet sur une comparaison avec l'anglais.

À l'issue de ces développements, on aura mis en évidence le fait que la périphrase *avoir* ou *être* + participe passé exclut le participe passé (forme quasi-nominale : un *fait*) de la relation S – V (sujet grammatical – forme fléchie) (à comparer avec la place du morphème de l'imparfait qui à partir de S encadre le radical dans cette relation). On se donnera ensuite des éléments de définition plus généraux pour formuler l'instruction du passé composé dans sa dimension « actionnelle », à savoir qui concerne l'unité sujet – monde et les modifications qui s'y produisent. On proposera que l'énoncé avec un passé composé situe le sujet dans le monde de la forme accomplie, et à l'extérieur de celle-ci : la relation de postériorité au procès accompli s'établit d'abord sous un rapport de spatialité. Par là, le sujet locuteur (ou interlocuteur, scripteur, lecteur...) est défini dans l'environnement qu'il change, c'est-à-dire notamment sa conscience où sont inférés le résultat et le déroulement de l'action évoquée dans un présent ressenti finalement sans « limite » numérique (cf. la faillite de la règle des 24 heures).

Références bibliographiques

BOTTINEAU Didier. 2012. La parole comme technique cognitive incarnée et sociale. *Linguistique et phénoménologie du langage. La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, n°52-53. Perros-Guirec : Anagrammes. pp. 44-55. <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00770352>>

HEWSON John. 1997. *The cognitive system of the French verb*. (CILT 147). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.



¹ Cette recherche a reçu le soutien financier de la Société Japonaise pour la Promotion de la Science (JSPS-KAKENHI n°JP18K12452)